



association francophone de
psychologie et psychopathologie
de l'enfant et l'adolescent

Léonard Vannetzel & Robert Voyazopoulos
responsables de projet,
psychologues, membres fondateurs de l'APPEA
leovannetzel@hotmail.com
rvoyazopoulos@gmail.com

Recherche-action APPEA

Avec le soutien de la CNSA - Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

L'évaluation psychologique d'enfants en situation de handicap

Inscrite dans le contexte des évolutions théoriques et sociétales internationales, la loi du 11 février 2005 a métamorphosé le panorama médico-social / sanitaire français et modifié en profondeur les habitudes professionnelles et les relations interdisciplinaires.

Ces évolutions sans précédent conduisent à des adaptations importantes tant en termes de *savoirs* pour les besoins des individus concernés que de *savoir-faire* en matière de pratiques professionnelles.

Le GEVA¹

Outil central pour la cohésion professionnelle et l'aboutissement du projet de vie

Dans ce contexte, la Direction Générale de la Cohésion sociale (Ministère chargé des personnes handicapées) a créé le Guide d'ÉVALUATION des besoins de compensations des personnes handicapées (GEVA - mai 2008), outil central pour l'approche unifiée et globale des besoins et des ressources de la personne.

Le GEVA comporte huit volets complémentaires (familial & social, scolaire, médical, psychologique, ...) qui exposent les différentes dimensions de la situation de la personne, mettent en évidence ses besoins et souhaits, dans le but de construire avec elle et l'ensemble des partenaires concernés par les soins, les aides, les adaptations, les compensations ou les accompagnements, un projet individualisé cohérent.

Objectifs

Il s'agit d'étudier les conditions de développement et d'adaptation du volet psychologique du GEVA (volet 5) afin qu'il puisse devenir un outil de dialogue pour les psychologues de l'enfance et de l'adolescence, les équipes pluridisciplinaires des MDPH et les partenaires de santé, de l'éducation nationale ou du médico-social.

L'APPEA a remis à la CNSA un projet de synthèse documentaire et de recherche-action en vue d'étudier les modalités d'utilisation actuelles du volet psychologique enfant/adolescent du GEVA qui, à ce jour, n'est pas suffisamment élaboré ni encore renseigné.

Ce travail s'appuie en partie sur les recommandations pour la pratique de l'examen psychologique issues de la récente Conférence de consensus sur le thème de l'examen psychologique avec l'enfant et l'utilisation des mesures (2008-2011 ; FFPP, AFPEN, SFP, ACOP-F) et tient compte de l'objectif premier de la GEVA compatibilité.



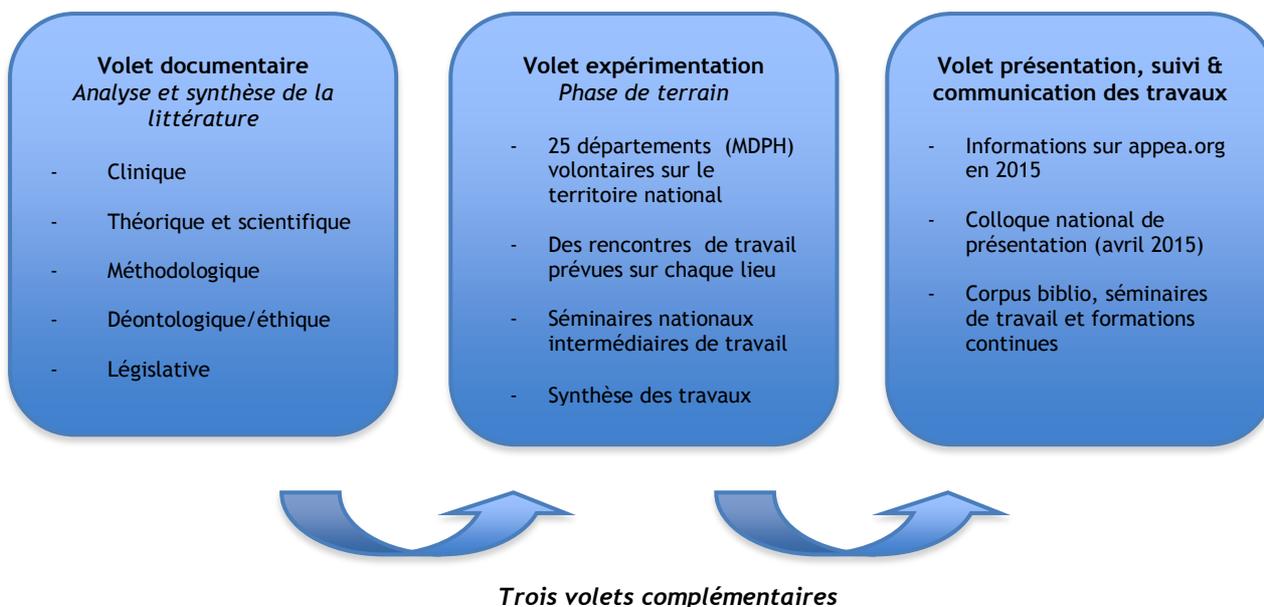
Méthode

En phase avec les actualités sociales, épistémologiques, cliniques et participatives, la méthode comporte trois volets qui se complètent, indissociables, selon un calendrier méthodologique établi et une démarche scientifique rigoureuse, associant au pilotage et au suivi de la démarche, dans une perspective pluridisciplinaire, l'essentiel des partenaires, des responsables et des usagers concernés.

Les expérimentations sur le terrain sont établies à partir de situations concrètes, d'analyses de pratiques et de démarches consensuelles (focus groups avec 11 équipes d'évaluation MDPH par exemple).

¹ créé par décret en février 2008 dans le prolongement de la loi du 11 février 2005

http://www.cnsa.fr/IMG/pdf/Plan_GEVA_dec2010_vfinale.pdf



1. **Le volet documentaire** - ses objectifs :
 - o produire l'état de l'art selon les standards scientifiques en intégrant les expériences et publications les plus récentes ;
 - o produire un travail spécifique sur les réglementations légales des écrits du psychologue ;
 - o établir un outil méthodologique pertinent et valide à destination des partenaires professionnels associés et usagers pour la phase de terrain ;
 - o produire les documents d'analyse et de synthèse nécessaires pour clarifier et renforcer les pratiques de l'examen psychologique avec l'enfant et de son compte rendu.
2. **Le volet d'expérimentation / recherche-action** - déroulement sur 25 territoires volontaires (départements) matérialisés par la MDPH de chacun. Il s'appuie sur l'étude d'un grand nombre de situations concrètes avec les équipes pluridisciplinaires des MDPH, les psychologues, les structures de soins et réseaux d'aide régionaux, les acteurs professionnels : 4 modes de recueil de données sont engagés (entretiens avec 40 psychologues, focus groups avec 12 équipes pluridisciplinaires d'évaluation, analyse de 265 comptes rendus d'évaluation psychologique, questionnaires pour les membres des équipes pluridisciplinaires)
Cette phase de terrain a pour but d'identifier les ressources et les besoins en matière d'évaluation psychologique, les attentes et les possibilités en termes de transmission des données.
3. **Le volet communication et diffusion des travaux** - en plus d'un important corpus bibliographique, l'aboutissement des travaux comportera à la fois un ou des documents de clarification des pratiques professionnelles pour les usagers et professionnels non-psychologues, ainsi que plusieurs publications de synthèse théorique et méthodologique à destination des psychologues.

Le processus trouvera un premier aboutissement lors d'un colloque national en avril 2015.

Une synthèse appliquée des travaux devrait permettre la proposition de recommandations pour la communication des données psychologiques dans le cadre du GEVA.

Validité, conduite et déroulement du processus

La validité de la démarche, la conduite du processus et son aboutissement sont assurés par :

- 1 - un comité de pilotage composé de 10 membres + représentants de la CNSA ;
- 2 - un comité scientifique étoffé associant les acteurs concernés - psychologues, professionnels associés, experts, personnalités compétentes, le partenariat de 32 organisations professionnelles et publiques, institutions et associations des usagers et des familles ;
- 3 - une méthodologie participative intégrant les besoins à la fois professionnels et citoyens ;
- 4 - un suivi du processus et du calendrier par le comité scientifique et de suivi ;
- 5 - le savoir-faire du comité de pilotage, appuyé par l'expérience et l'assurance de l'APPEA en matière de processus collectif, organisation événementielle, formations continues, coordination et production de littérature professionnelle et scientifique.

Calendrier de travail : de mars 2013 à juin 2015.